

Evaluation Initiale : l'Audit Linguistique



Le point clé préalable à toute mise en formation, le passage d'un Audit Linguistique permet de connaître les capacités linguistiques existantes de chaque stagiaire et de déterminer le niveau « cible » par rapport aux activités linguistiques à réaliser dans la langue étudiée. Il permet à notre équipe pédagogique :

- d'élaborer des propositions détaillées et personnalisées,
- d'en déterminer les paramètres,
- de les exprimer en étapes d'objectifs pédagogiques, mesurables et précis.

Il peut être organisé dans nos locaux, dans les vôtres ou, le plus souvent, à distance. Il peut concerner une personne ou plusieurs, groupées sur une journée ou demi-journée ou organisé à la carte.

L'audit Linguistique consiste en :

1. L'Évaluation des **Compétences linguistiques actuelles** et les besoins professionnels :
 - Le diagnostic des compétences écrites,
 - Une Questionnaire Objectifs et des Besoins Professionnels de l'apprenant,
 - Le recensement des contraintes (fiche d'indisponibilité),
 - Le diagnostic compétences orales : entretien oral par téléphone ou par visio.

Le but de chaque partie du test est d'évaluer les capacités de chaque candidat jusqu'à son « seuil » linguistique. De cette manière les stagiaires ne sont pas mis en situation d'échec mais sont encouragés à démontrer ce qu'ils savent faire dans la langue testée.

2. La Préconisation :
 - **Compétences cibles** à acquérir par rapport aux besoins linguistiques exprimés en niveau européen « cible » pour la langue concernée.
 - **Proposition de formation** (composition des groupes, préconisations pédagogiques, logistique, financières) : lorsque le niveau cible est loin des capacités linguistiques actuelles du stagiaire, nous indiquons des étapes de parcours précisant les objectifs associés pour chaque étape.



L'Audit Linguistique en 3 temps :

1. Au préalable : Réception de la part du Service Formation :
 - des coordonnées complètes du stagiaire,
 - des besoins et objectifs professionnels du collaborateur si identifiés
 - des indications éventuelles qui influenceront le choix de parcours.

2. En temps différé (si possible)
 - réalisation d'un test écrit en ligne (ou envoi par courriel pour les langues plus rares),
 - réponse au Questionnaire des Besoins et Objectifs,
 - renseignement des disponibilités du stagiaire.

3. En temps réel : un entretien de 15 à 20 minutes en individuel* par téléphone par BLS formation pour :
 - tester les compétences de compréhension et d'expression orale
 - affiner les besoins de formation et leur degré de priorité,
 - déterminer un niveau « étalon » ou « cible » pour chaque profil.

*A noter : personne n'est mise en difficulté par nos évaluateurs, mais un contact 'de vive voix' est très important. La durée du volet oral peut être :

- plus courte pour une personne ayant peu de connaissances dans la langue cible -.
- plus longue avec les personnes pouvant développer un sujet, leurs idées et entretenir une conversation avec plus de facilité.

Organisation et délais

Trois mots clés décrivent l'organisation :

- Souplesse d'administration : combinant tests écrits et questionnaires à distance et entretiens individuels avec un évaluateur par visio ou par téléphone,
- Standardisation : l'expression des résultats selon le barème européenne CECRL ou extrapolation sur ce barème pour les langues non européennes,
- Personnalisation : un contact avec l'équipe pédagogique pour construire un parcours individualisé, pour déterminer les objectifs et les mesurer en fin de parcours, ce qui sera un facteur de motivation pour les stagiaires